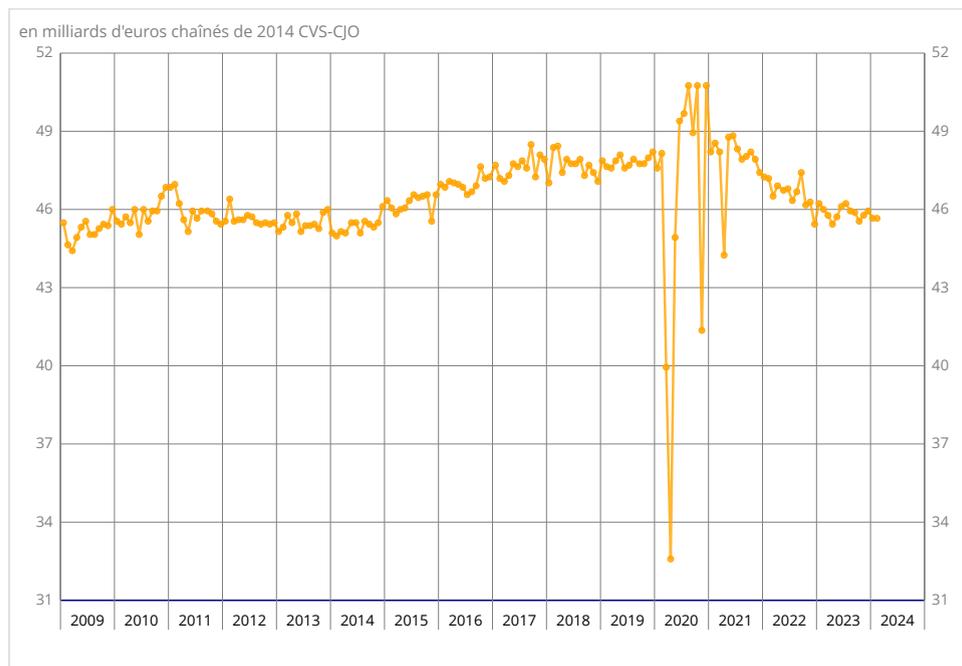




En février 2024, la consommation des ménages en biens est stable sur un mois (0,0 % en volume* après -0,6 % en janvier 2024 – données révisées). La baisse de la consommation d'énergie (-2,7 %) est contrebalancée par l'augmentation de la consommation alimentaire (+0,8 %) et de la consommation en biens fabriqués (+0,5 %).

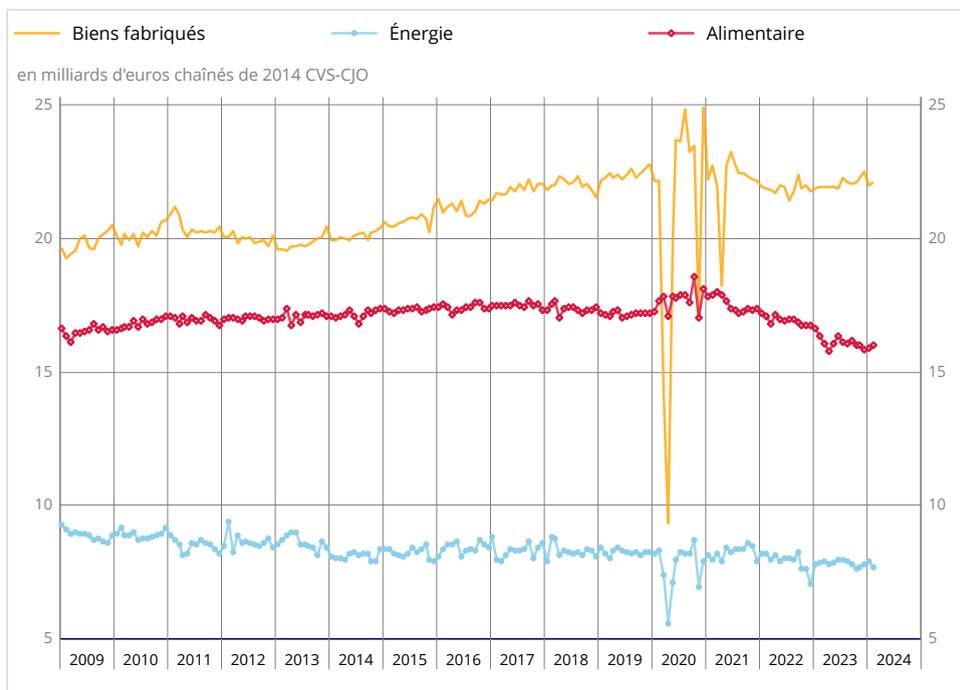
La consommation totale de biens en volume



Source : Insee

Alimentaire : nette hausse

En février 2024, la consommation alimentaire des ménages augmente de nouveau (+0,8 % après +0,2 % en janvier 2024 – données révisées). Cette hausse s'explique par l'augmentation des achats sur la quasi-totalité des biens alimentaires à l'exception des achats d'huiles et matières grasses en léger recul et de la consommation de tabac qui diminue de nouveau.



Source : Insee

Biens fabriqués : rebond partiel

En février 2024, la consommation des ménages en biens fabriqués rebondit partiellement (+0,5 % après une baisse de 2,1 % en janvier 2024 – données révisées). Cette augmentation provient principalement des biens durables.

Biens durables : rebond partiel

La consommation en biens durables rebondit partiellement (+1,4 % après -4,4 % en janvier 2024 – données révisées) sous l'effet de la hausse des achats de matériels de transport (+2,1 %), principalement de voitures neuves ainsi que de motos et cycles. Les achats de biens d'équipement du logement sont stables dans leur ensemble.

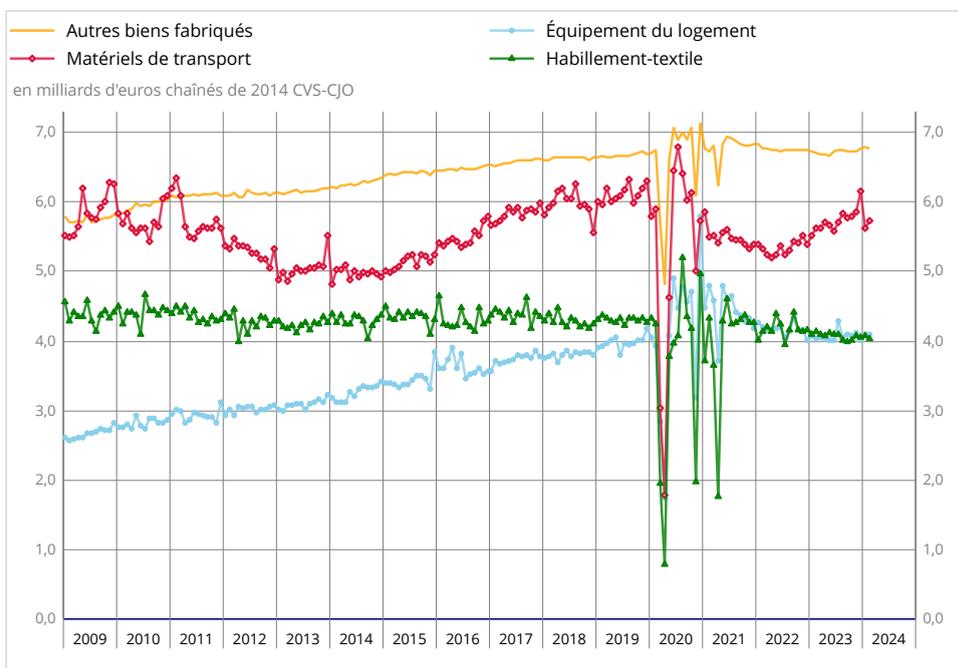
Habillement-textile : repli

En février 2024, les dépenses en habillement-textile se replient (-0,6 % après +0,4 % en janvier 2024) sous l'effet de la baisse des dépenses en habillement.

Autres biens fabriqués : légère baisse

En février 2024, la consommation en « autres biens fabriqués » diminue légèrement (-0,2 %). Cette baisse est notamment liée au recul des achats de biens de bricolage et de parfums.

Décomposition des biens fabriqués

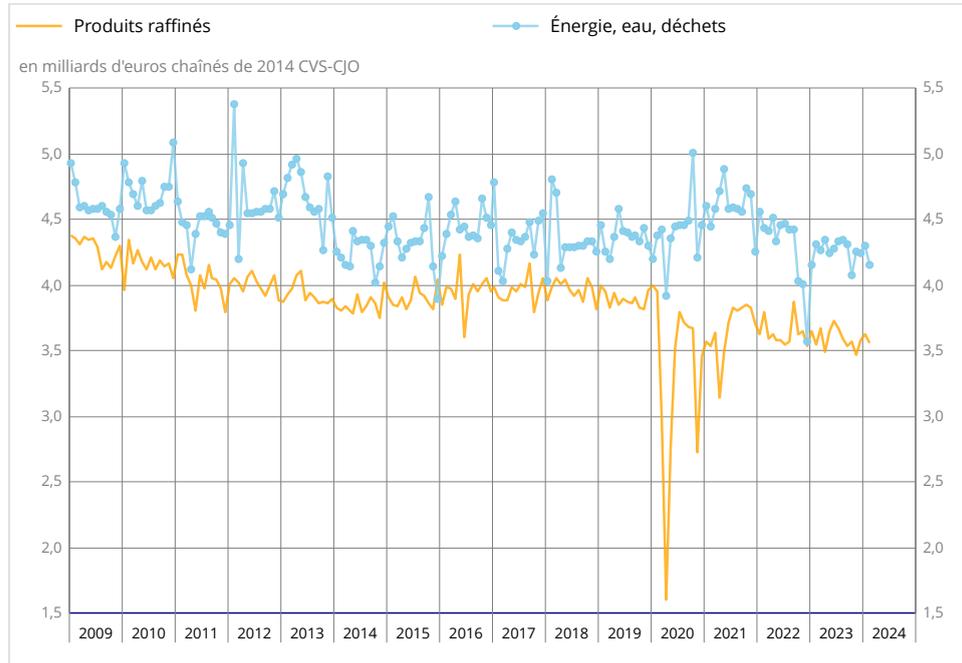


Source : Insee

Énergie : net repli

En février 2024, les dépenses en énergie des ménages se replient nettement (-2,7 % après +1,3 % en janvier 2024) sous l'effet de la chute de la consommation d'électricité et de gaz, les températures étant plutôt clémentes sur le mois.

Décomposition de l'énergie



Source : Insee

Dépenses de consommation des ménages

(variations en %, données en volume aux prix de l'année précédente chaînés CVS-CJO)

	Poids (1)	Déc. 23 / Nov. 23	Jan. 24 / Déc. 23	Fév. 24 / Jan. 24	Fév. 24 / Fév. 23	T / T-1 (2)
Alimentaire	39	-0,9	0,2	0,8	-2,1	-0,9
- hors tabac	35	-1,3	0,9	1,3	-0,7	-0,7
Biens fabriqués	43	1,0	-2,1	0,5	0,8	0,3
- biens durables	22	1,9	-4,4	1,4	1,7	0,0
- dont matériels de transport	11	5,0	-8,7	2,1	2,1	0,5
- dont équipement du logement	8	-2,3	1,9	0,0	1,5	-0,6
- habillement/textile	8	-0,8	0,4	-0,6	-2,2	0,6
- autres biens fabriqués	13	0,5	0,3	-0,2	1,0	0,7
Énergie	18	1,5	1,3	-2,7	-1,7	1,2
- dont énergie, eau, déchets	10	-0,1	1,3	-3,4	-3,5	0,6
- dont produits raffinés	8	3,3	1,3	-1,8	0,5	1,9
Total	100	0,4	-0,6	0,0	-0,8	0,0
- dont produits manufacturés	83	0,5	-0,9	0,3	-0,6	0,0

(1) Pondération dans la consommation des ménages en biens en valeur en 2021

(2) Trois derniers mois rapportés aux trois mois précédents

Source : Insee

Révisions

L'évolution de la consommation des ménages en biens de janvier 2024 est revue à la baisse de 0,3 point, à -0,6 % au lieu de -0,3 %. Depuis la précédente publication, de nouvelles informations ont été intégrées et les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et de correction des effets des jours ouvrables (CJO) ont été actualisés.

Pour en savoir plus

*Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés (en milliards d'euros 2014) et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Champ et définition - Les dépenses de consommation en biens sont estimées conformément aux concepts et nomenclatures de la Comptabilité nationale (NAF rév. 2). En 2014, elles représentent la moitié de la dépense totale de consommation des ménages. Elles se décomposent en trois grandes fonctions :

- Alimentaire : produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (AZ), denrées alimentaires, boissons, tabac (C1).
- Énergie : produits des industries extractives, ainsi que distribution d'eau, gaz, électricité et air conditionné, assainissement et la gestion des déchets (DE), et produits cokéfiés et raffinés (C2).
- Biens fabriqués : produits informatiques, électroniques, électriques et optiques (C3), matériels de transport (C4), textiles-habillement-cuir, produits en bois, en papier, meubles, produits chimiques et pharmaceutiques, produits en plastiques, caoutchouc, minéraux, métaux, quincaillerie-bricolage (C5). Au sein de ce poste sont distingués les biens « durables » qui regroupent matériels de transport, équipement du logement (meuble, électroménager, etc.) et autres biens durables (horlogerie-bijouterie, lunettes, appareils médicaux, etc.).

Les produits manufacturés correspondent à l'ensemble des produits C1, C2, C3, C4, C5.

Sources - Cet indicateur de consommation est construit à partir de différentes sources statistiques établies par la Banque de France, le Comité des constructeurs français d'automobiles, le Service des données et études statistiques (SDES), l'Institut français de la mode, la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), le Syndicat national du caoutchouc et des plastiques, le Comité des producteurs de pétrole, GFK, Logista, la Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motocycle, etc.

Prochaine publication : le 30 avril 2024 à 7h30.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter [@InseeFr](https://twitter.com/InseeFr) : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475